

Problématique d'insertion d'Afrique sur la scène internationale : enjeux et perspectives

[Problematic of insertion of Africa on international scene: stake and perspective]

Éric ABANATI GBADI and Liliane ESISO AMBILIKI

Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques,
UNIVERSITE DE KISANGANI,
Kisangani, RD Congo

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Since a longtime, Africa has entered in the history: Negro slave trade, exploration time and colonial period. That reaping did not allow Africa to play an important role on international scene because Africa was considered like an object, non-like actor of international relations.

Africa is hoping continent by his potentiality of economics, environment, even by his demography. Fault of less power of diplomacy, Africa is unable to impose his insertion on international scene. The mundialization is an opportunity for Africa to play a role in future in this multilateral world.

That is the reason of our objective, to demonstrate that the regional integration is an appropriate technical for participation of Africa to sub African business and trade firstly and to international trade. For his success, his integration should start inside of states to create conditions of economics growth of African states. Industrialization should be one of conditions for economic recovery in Africa.

KEYWORDS: Mundialization, Cooperation, Development, Integration, Governance, Emergence.

RESUME: L'Afrique depuis longtemps est entrée dans l'histoire : la traite négrière, l'époque des explorateurs et la période coloniale. Cette rentrée n'a pas permis à l'Afrique de jouer un rôle sur la scène internationale, parce qu'elle était considérée comme objet et non acteur des relations internationales.

L'Afrique est un continent d'espoir par ses potentialités économiques, environnementales et même par sa démographie, faute d'une diplomatie de puissance, elle n'arrive pas à imposer son insertion sur la scène internationale. La mondialisation est une opportunité pour l'Afrique afin de jouer un rôle dans ce monde désormais multilatéral.

C'est pourquoi notre objectif est de démontrer que, l'intégration régionale est une technique adéquate pour la participation de l'Afrique au commerce interafricain d'abord, puis au commerce international. Pour sa réussite, l'intégration devrait d'abord commencer à l'intérieur des Etats pour créer des conditions et la croissance économique des Etats africains. L'industrialisation aussi doit être une obligation pour le redressement économique de l'Afrique.

MOTS-CLEFS: Mondialisation, Coopération, Développement, Intégration, Gouvernance, Emergence.

1 INTRODUCTION

En observant la scène internationale, nous remarquons comment la configuration internationale actuelle est marquée, plus que jamais, par le phénomène de la mondialisation. Cette dernière invite à un rapprochement des peuples, des cultures, mais aussi à une résolution commune des problèmes qui naissent ou se pérennise sur la scène internationale.

Dans cette dynamique, les Etats développent, dans le cadre de leurs politiques étrangères des mécanismes en vue de coopérer de manière plus efficiente, par des structures bilatérales, multilatérales ou par des structures mixtes.

L'Afrique¹ n'est pas indifférente à cette situation. Depuis la période des indépendances, dans les années 1960, en passant par le vent de la démocratisation des années 1990, jusqu'à cette ère de l'insertion à la mondialisation ; le continent, par son Organisation régionale (l'Union Africaine) notamment, est en quête de la consolidation ou du renouvellement des partenariats en vue de son développement.

Les africains pensent que le monde est animé par des valeurs d'humanité pure et conviviale. Or, le concret nous montre que chacun est à la recherche de sa propre puissance, et cette quête peut même déboucher à l'anéantissement de l'autre, comme dit Raymond Aaron: entre Etat, il n'y a pas d'ami, il n'y a que les intérêts qui comptent.

La ressource lorsqu'elle n'est pas encore transformée en richesse, demeure toujours un champ potentiel de conflit. Yves Lacoste définit la géopolitique comme, *une étude de rivalités des puissances sur le territoire, les ressources, les populations et les richesses*². Cette définition démontre qu'un Etat doit penser aux moyens de son existence, soit seul, mais surtout en alliance ou partenariat comme soutient la théorie de l'équilibre des puissances. Ce qui revient à dire que, la protection de la richesse doit être pensée avec la problématique de la sécurité nationale. Et cette dernière oblige une politique cohérente où il y a une place à l'institutionnalisation de l'Etat et de ses services publics, assorti des projets et programmes au bénéfice de l'intérêt national.

L'Afrique en général et la République Démocratique du Congo en particulier doit mettre en place des principes et mécanismes pour ses ressources qui doivent contribuer à son développement. Cela va leur permettre d'échapper à ce que Patient Bagenda souligne : « *Les potentialités économiques sont, dans une certaine mesure, la cause des malheurs qui frappent la République Démocratique du Congo depuis l'époque de la traite des esclaves, en passant par l'Etat Indépendant du Congo et la colonisation belge jusqu'à ce jour. Attirés par des richesses du sol et du sous-sol, des vautours de toutes sortes s'abattent sur un territoire que les uns et les autres veulent exploiter au maximum. Pour mieux l'exploiter, il faut s'assurer de la totale allégeance des dirigeants en place, d'où la nécessité de hisser et de maintenir au pouvoir des hommes plutôt « sûrs ». Ces derniers ont l'obligation de garantir la continuité du système d'exploitation. C'est pourquoi on leur assure la protection et le soutien nécessaire à la survie de leurs régimes. Et quand ils sont devenus inutiles, gênants ou contestés par leur peuple, mettant en péril les intérêts du grand capital, tout doit être mis en branle pour le déposer et le remplacer par d'autres marionnettes. La manière de les remplacer et les conséquences de leur éjection importent peu : on y va généralement par des coups d'Etat, des assassinats, des guerres de libération ou alors des élections démocratiques d'avance gagnées. Plusieurs milliers, voir des millions de vie humaines peuvent passer, là n'est pas le problème !* »³

Selon le contexte actuel des choses, aucun pays africains ne peut réussir de s'assortir seul. La nature des relations internationales oblige les Etats à coopérer avec les autres. C'est ici qu'il est question de penser sur le choix de partenaire stratégique : coopérer avec qui, dans quel secteur et pour quel prix ? Voilà l'occasion pour les pays africains de rendre leurs diplomaties professionnelles, au service des nations et non à la solde des individus.

Après la Guerre froide, la configuration du système international a changé. Les USA sont restés le seul maître à bord, d'où le concept de Hubert Védrine : l'hyper puissance américaine. Cette réalité a précipité le monde dans la globalisation, appuyée par un fondement de la politique étrangère des États-Unis d'Amérique : le messianisme religieux, se fondant sur le fait qu'ils auraient reçu une mission de la part de Dieu de rependre partout dans le monde les valeurs de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté individuelle (libéralisme). L'idée de « *destinée manifeste* » tire sa substance de ce que l'on peut appeler « *l'exceptionnalisme américain* », d'après lequel ce pays représenterait un gouvernement idéal dont la mission serait de diffuser son système de valeurs et de gouvernement à travers le monde et le faire progresser à son image⁴.

Le monde actuel a perdu son repère, il faut l'inventer. Et l'invention de ce nouveau repère du monde, aucun Etat n'est privilégié ni exclu, sauf ceux qui rêvent encore. Ceux-là verront que le nouveau repère est fait sans eux. C'est ici le lieu de

¹ L'Afrique, faut-il le préciser, est plurielle. Sa diversité justifie d'ailleurs le recours au terme « les Afriques », parce qu'il y a : l'Afrique noire, l'Afrique de Maghreb, l'Afrique Francophone, Anglophone, Lusophone et même l'Afrique insulaire. Il s'agit dans cette étude de l'Afrique en tant que continent parmi les cinq.

² Yves Lacoste., cité par Ivan Sand., « *La géopolitique, des géopolitiques* » in Hérodote pp 146-176, Ed. La Découverte Découverte, Paris.

³ Patient Bagenda., *Le Congo malade de ses hommes : Crimes, pillages et guerres*, Editions Luc Pire, Bruxelles, 2003, p163

⁴ Mwayila Tshiyembe., *La Politique étrangère des grandes puissances*, L'Harmattan, Paris, 2010, p83

penser à la Chine, l'Inde et le Brésil qui, jadis étaient dans les mêmes conditions et contextes que les Etas africains, à cause de leur travail sur la puissance peuvent obliger aujourd'hui le transfert de technologie après le marché avec un pays occidental (Brésil-France). L'Afrique n'est pas restée statique, elle a fait des essais non négligeables tout au long de son parcours.

2 LE PARCOURS DE L'AFRIQUE D'INSERTION SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Dans les années 1960, les pays africains nouvellement libres décident de mettre fin à la dépendance économique de l'époque coloniale et de s'organiser pour leur développement⁵. Ils adoptent un modèle autocentré, fondé sur le paradigme de la modernisation nationale, qui prône l'intervention de l'Etat dans le domaine socio-économique, l'industrialisation par substitution aux importations et le recours à l'aide internationale. Cependant, la forte croissance obtenue au début des années 1970 ne s'est pas poursuivie la décennie suivante, laquelle a été ponctuée par la crise de la dette et par des déséquilibres macro-économiques.

Depuis les années 1980, la réflexion sur le développement est menée par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale. Pour résoudre les crises des pays en développement, ces institutions ont instauré stratégie basée sur le paradigme de l'ajustement structurel, prônant la libéralisation économique, le désengagement de l'Etat et l'ouverture à l'international pour une insertion dans l'économie mondiale. Imposés en Afrique au milieu des années 1980, les plans d'ajustement structurel n'ont pas réussi à faire décoller ces pays aux économies fragiles : ils ont provoqué une augmentation de la dette et de la pauvreté. Dans une optique d'encouragement et de sélection des bénéficiaires, les bailleurs de fonds ont soumis l'octroi de leur aide au respect de conditions politiques : la démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme sont devenus les règles de base de leurs politiques de coopération⁶. Ces stratégies imposées de l'extérieur ont maintenu le Sud sous dépendance économique⁷ et ont échoué dans l'ensemble par manque de gestion interne et de coordination des bailleurs de fonds et, surtout, faute d'adéquation aux réalités africaines et aux besoins des populations et d'appropriation par les bénéficiaires.

En 1999, l'Afrique lance la réforme de l'Organisation de l'Unité Africaine pour créer une vraie unité politique du continent et en 2000, à Lomé, au Togo, les dirigeants de cinquante-trois pays créent, sur le modèle européen, l'Union Africaine⁸. Celle-ci est présentée comme une organisation panafricaine plus ambitieuse que l'Organisation de l'Unité Africaine et garante d'un processus de coopération et d'intégration politique, économique et sociale moins factice du continent. Elle est ainsi chargée de relever les défis de la mondialisation et du nouveau millénaire et de permettre au continent de jouer un rôle effectif dans l'économie mondiale. Elle apparaît aussi plus exigeante dans sa mission de promotion de la démocratie, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité du continent. Toutefois, pour réussir, elle ne devra pas se contenter d'être une « OUA bis »⁹. Dans le cadre de cette réforme, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique est parallèlement promu et fondé sur la même idée d'affranchir le continent des conflits et du sous-développement. Il est officiellement devenu le nouveau cadre commun de développement de l'Afrique en Octobre 2001, à Abuja, au Nigeria.

La faiblesse du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique demeure dans l'espoir placé dans les apports extérieurs pour l'accomplissement de ses objectifs. Ses atouts demeurent la mobilisation et l'implication des peuples africains dans le processus de développement et l'insistance sur la nécessité de la bonne gouvernance. Encore faut-il que les dirigeants africains allient le verbe à l'action dans ce domaine. L'une des causes majeures qui a retardé l'Afrique sur la voie de développement est l'absence d'une volonté politique pratique. Les leaders africains sont dominés par l'indiscipline en matière de mise en exécution des plans de développement élaborés dans les forums interafricains.

⁵ Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, « Le NEPAD et l'évolution de la réflexion sur le développement », in Hakim Ben Hammouda / Moustapha Kassé(dir.), *Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique*, Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies(CEA), Maisonneuve et Larose, Paris, 2002, pp. 127-133

⁶ Discours de La Baule de François Mitterrand en Juin 1990

⁷ Bertrand Badie., *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, paris, 1992, p.334

⁸ L'UA a succédé officiellement à l'OUA en 2002 au sommet de Durban en Afrique du Sud

⁹ Mwayila Tshiyembe., « Du messianisme aux rives de la mondialisation, la difficile gestation de l'Union Africaine », *Le Monde diplomatique*, Juillet 2002, p. 23

C'est par le sérieux dans le travail, la politique de promouvoir la méritocratie et l'esprit institutionnel que les Etats émergents arrivent à percer et s'installer sur la scène internationale. L'Afrique doit imaginer pour y arriver aussi une diplomatie de puissance.

3 LA DIPLOMATIE DE PUISSANCE ET INTÉGRATION : CONDITIONS D'INSERTION DE L'AFRIQUE SUR LA SCÈNE MONDIALE

La diplomatie de puissance et d'invention adoptée par les pays émergents (Chine, Inde, Brésil) a changé la configuration du monde, l'ONU où les anciennes puissances ayant le droit de veto n'est plus le seul endroit de traiter des affaires du monde. Il faut aussi voir le G20 où ces Etats confèrent avec les puissances sur la destinée de l'humanité. Pendant la crise financière, la débâcle survenue en Mai 2008 sur les grandes places financières a commencé par infecter les Bourses des principaux pays émergents. La Chine, l'Inde, la Russie, l'Afrique du sud et le Brésil, par exemple, ont immédiatement réagi : le *MSCI Emerging Market Index*, qui reflète les Bourses des pays émergents, a chuté de 23% en l'espace d'une semaine. Ces pays ont pour caractéristique de comporter un secteur financier déjà très développé et internationalisé, dont la vulnérabilité est inversement proportionnelle à son niveau de réglementation.

D'autres pays, telle l'Inde, ont adopté une autre voie. Alors même que ce pays détient d'importantes réserves de devises, ses déficits budgétaires sont tels qu'il ne peut guère songer à dépenser davantage. C'est pourquoi l'Inde a misé plutôt sur de mesure d'ordre monétaire, notamment sous forme d'un accès au crédit facilité pour les producteurs.

Les pays émergents ont dépassé le stade de parents pauvres du G-7 ou du G-8. On voit ainsi que les nations industrialisées ont pris en compte les changements intervenus dans les rapports de force économiques à l'échelle planétaire. La crise économique a encore accéléré cette évolution. Le G-20 représente 85% du PIB mondial, mais 2,6 milliards de personnes, en grande majorité pauvres, et 172 pays restent dehors¹⁰.

Le monde s'est engagé dans le nouveau millénaire au beau milieu d'une révolution économique. Cette révolution pourrait fournir à la fois le contexte et les moyens de la modernisation de l'Afrique tandis que la mondialisation a augmenté le coût de l'incapacité de l'Afrique à faire la concurrence, nous soutenons que les avantages d'une intégration gérée efficacement présentent les meilleures perspectives pour une prospérité économique et une réduction de la pauvreté dans l'avenir.

La mondialisation et le libéralisme sont aujourd'hui des réalités imposantes. L'heure n'est plus à l'autarcie, mais plutôt à l'économie de marché et à la promotion des circulations de personnes, services et biens afin de participer au débat sur la construction de la politique mondiale. Ce point impose aux africains et congolais la mobilisation de ressources intellectuelle, financière et technologique pour ne plus subir la loi des autres, mais d'être aussi un acteur sur la scène internationale.

Les études d'autrefois se focalisaient sur la problématique de la stabilité internationale et le rôle que jouaient les superpuissances et sur les théories explicatives de l'ordre mondial. Le mérite de l'étude de Philippe Biyoya réside sur la démonstration de pourquoi l'Afrique dans les relations internationales ne réussit pas à participer aux jeux de rivalités des nations ou au jeu des rapports des forces. La transformation de l'OUA à l'UA est de loin une stratégie raisonnable pouvant permettre la résolution du problème de l'impuissance de l'Afrique.

3.1 INTÉGRATION COMME STRATÉGIE D'INSERTION

L'intégration économique et régionale a plus de chances de réussir si les membres de la société civile, et plus particulièrement les paysans et les syndicats de chaque corporation, participent au processus décisionnel et si leurs droits sont garantis et respectés.

L'intégration régionale concourt à l'efficacité d'insertion de l'Afrique sur la scène internationale : lorsque des producteurs et des paysans se spécialisent dans des marchandises qu'ils peuvent produire à moindre frais, l'ensemble de la région en profite. En deuxième lieu, l'intégration aide du fait que, des économies d'échelles souvent impossible à réaliser sur le marché domestique peuvent l'être sur un marché régional plus vaste. Enfin, l'intégration régionale peut apporter, dans un premier temps, l'expérience et les avantages d'une concurrence entre producteurs dans un environnement plus sûr que celui du marché mondial.

¹⁰ Bruno Gurtner., *The Financial and Economic Crisis and Developing Countries*. Traduit par David Fuhrmann., *La crise économique-financière et les pays en développement*, in « *Revue Internationale de Politique de Développement* » 2011 disponible sur <http://graduateinstitute.ch/>

De nos jours, il existe en gros de types de regroupements régionaux en Afrique, à savoir, ceux parrainés par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et ceux découlant d'autres initiatives. La Commission économique des Nations Unies a été promoteur de trois accords sous régionaux : la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest(CEDEAO), le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe(COMESA) et la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale(CEEAC).

L'existence de ces groupements régionaux n'empêche pas l'Afrique de rester confrontée à la faiblesse des liens économiques transfrontaliers. Les effets d'intégration régionale ont en effet donné des résultats pour le moins mitigés. Des améliorations ont certes été apportées aux flux commerciaux à l'intérieur de la région, mais les choses n'ont guère évolué vers un développement intégré des infrastructures, malgré les avantages potentiellement élevés d'une telle démarche.

Des multiples problèmes ont continué d'entraver l'avancement de l'intégration régionale en Afrique. Les structures de production de la plupart des pays africains sont les mêmes, de sorte que les produits exportables ont tendance à entrer en concurrence, plutôt d'être complémentaires. Des moyens de transport et de communication inadaptés contribuent en partie au morcellement des économies africaines et limitent gravement la circulation des marchandises, des personnes et des capitaux. Du reste, le manque de convertibilité entre les monnaies, l'existence permanente de barrières tarifaires et non tarifaires, la crainte de perdre du terrain face à des Etats membres plus développés au sein d'un regroupement régional, ainsi que les divergences entre les dirigeants politiques constituent autant d'obstacles qui subsistent sur la voie d'une intégration plus poussée sur l'ensemble du continent.

Nous pouvons nous poser cette question : une politique d'intégration africaine à partir des variables diplomatico-stratégiques est-il possible ? A cette interrogation, pour y parvenir, l'Afrique doit penser autrement son modèle d'intégration, c'est-à-dire, il faut cesser de croire qu'en créant des organisations régionales, cela conduirait à une intégration. Il faut plutôt commencer d'abord à réfléchir sur l'intégration au sein de chaque Etat. A titre d'exemple nous voyons que, la RDC elle-même n'est pas intégrée. Il y a des produits lacustres qui sont dans l'ex province de Katanga, qui n'arrivent pas à Kisangani. On ne sait pas comment quitter la Ville de Kananga pour Gbadolité. Vu cet état des choses, comment passer à l'intégration du continent pendant qu'à l'intérieur des Etats pose encore problème. Il ne fait aucun doute que le premier argument en faveur de l'intégration régionale est celui de l'efficacité : lorsque des producteurs et des pays se spécialisent dans des marchandises qu'ils peuvent produire à moindre frais, l'ensemble de la région en profite. Deuxièmement, des économies d'échelle souvent impossible à réaliser sur le marché domestique peuvent l'être sur un marché régional plus vaste. Troisièmement, l'intégration régionale peut apporter, dans un premier temps, l'expérience et les avantages d'une concurrence entre producteurs dans un environnement plus sûr que celui du marché mondial.

La plupart des pays d'Afrique sont petits en termes de population comme de revenus par habitant. Leurs marchés étant restreints, ils n'offrent pas de perspectives intéressantes de rendement aux investisseurs potentiels, tandis que la diversification de la production et des exportations y est retardée. Les possibilités d'investissements consacrés aux infrastructures essentielles dont la viabilité dépend d'économies d'échelle y sont donc limitées.

Cette conjoncture économique montre que les pays d'Afrique ont besoin de mettre leurs ressources en commun et de favoriser la coopération et l'intégration régionale du continent pour améliorer leur compétitivité sur le plan international. Il faut consolider les cinq groupes économiques régionaux du continent : Afrique de l'ouest, Afrique du Nord, Afrique centrale, Afrique de l'Est et Afrique Australe.

Pour l'Afrique, la stabilité internationale est son principal objectif et la politique étrangère à ce propos devient la politique stratégique. C'est dans le non-alignement, dans la Charte de l'ONU et dans l'intégration régionale que se trouvaient les voies africaines de stabilité mondiale.

Selon ce que nous pensons, aujourd'hui l'Afrique doit capitaliser sur des nouvelles voies stratégiques comme la lutte contre le réchauffement climatique, par le fait qu'elle a une grande partie de la forêt qui contribue à l'écosystème mondial. Et par la permanence du soleil sur le continent, mettre une technologie pour l'énergie solaire pour son industrialisation et même la commercialisation de l'électricité.

C'est dans ce sens que Prosper Sengi pense que, la gestion de l'environnement n'est plus exclusivement une affaire nationale car ses effets pervers peuvent se répercuter dans le monde entier. A titre illustratif, la déforestation au Brésil ou en Indonésie, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, un sous-marin atomique qui coule, les marées noires provoquées par un pétrolier coulant, les échecs du développement en Afrique, les politiques d'épuration ethnique, les incendies criminelles des réserves forestières, au-delà des communautés nationales, touchent l'ensemble de l'humanité par leurs effets nocifs. C'est pourquoi, certains sites et certaines espèces sont déclarés « *patrimoine mondial* » qu'il faut protéger au-delà des législations

nationales. Exemple : le Rhinocéros blanc, l'Okapi, le Gorille de montagne, les pyramides, etc.¹¹ L'Afrique doit se mobiliser aussi pour faire face aux catastrophes et calamités naturelles.

Les mutations du système international vers un monde plus global n'ont eu jusque-là aucune incidence positive sur les politiques africaines. Les capacités diplomatiques et stratégiques des Etats africains sur la scène mondiale ne sont pas accrues. Les problèmes africains, dont la démocratisation, le sous-développement et la réduction de la pauvreté, sont toujours réglés sous la dictée des grandes puissances à travers les politiques de mise en œuvre des stratégies des puissances par des Institutions financières internationales.

L'Afrique est prisonnière de la tradition imposée par l'occident. L'extraversion des économies africaines est la conséquence de la division internationale traditionnelle du travail. Celle-ci est la résultante de la théorie ricardienne de l'échange international. Dans son modèle théorique, David Ricardo recommandait aux Etats de se spécialiser dans la production des biens pour lesquels le coût de production était moins élevé en termes de temps et de renoncer à la production qui nécessite des facteurs énormes et par conséquent accroissent le coût. C'est ici que Kadony démontre que, la conséquence qui découle de ce type de marché captif est que le prix des produits de base sont constamment fixés à la baisse par rapport aux produit transformés entraînant ainsi la détérioration des termes de l'échange. Cette détérioration exerce une fonction négative. Elle diffère les plans de développement national à cause de la diminution des ressources financières provenant des exportations¹². La stagnation de l'agriculture traditionnelle due au maintien des structures agraires traditionnelles, le maintien d'une forte concentration des exportations en produits primaires et le processus d'industrie de substitution à l'importation accroissent la dépendance en matière technologique et de capitaux étrangers et aggravent les déficits budgétaires entraînent même l'expansion du secteur public plus rapide que celle des recettes fiscales trop dépendantes de taxes à l'exportation et produit une accumulation de la dette extérieure¹³

Dans son étude, Biyoya définit la politique de sécurité internationale comme une politique d'indépendance nationale, avec un objectif d'aider à l'affirmation sur la scène mondiale de l'identité diplomatique des Etats. Dans le cas particulier des Etats africains où, c'est cette aspiration à l'affirmation de soi, qui a, du reste, justifié leur participation à la politique mondiale, l'existence d'une politique de sécurité ne ferait l'ombre d'aucun doute¹⁴. L'effort de l'auteur a consisté ainsi à vérifier les termes de l'applicabilité dans le contexte africain, en s'inspirant des politiques chinoise et soviétique d'insertion au système mondial de l'époque. A noter que les politiques des relations internationales de ces Etats se justifiaient par le fait qu'elles relevaient des relations internationales comme relations rivales, conception absente dans l'approche africaine.

Sur cette même ligne le Directeur de l'Institut français du pétrole affirme autrement que : *« la puissance au présent ne se confond plus comme elle le fit longtemps, avec la seule force militaire. Ses éléments se diversifient, en même temps, ses effets deviennent plus incertains. Au reste, le plus forts ne sont plus toujours puissants. La violence de faibles peut le rendre plus forts que les plus puissants. Le militaire doit continuellement s'adapter, en même temps, il tend à n'être plus qu'un élément, certes, encore fort important, mais un élément seulement de la puissance »*¹⁵.

3.2 L'AFRIQUE DOIT S'INDUSTRIALISER POUR SON INSERTION MONDIALE

L'industrialisation aide les pays à diversifier leur économie et réduit leur vulnérabilité face aux chocs mondiaux externes. Les importantes ressources naturelles de l'Afrique sont extraites et exportées sous leur forme brute et non comme des produits finis. Il s'ensuit qu'aucune valeur n'est ajoutée aux exportations des produits extractifs du continent, qui rate ainsi une occasion d'asseoir un développement économique plus solide, diversifié et durable. En outre, certaines ressources constituent un avoir irremplaçable et non renouvelable, et leur exportation n'est en général que peu liée au reste de l'économie, avec pour conséquence qu'elle contribue moins qu'elle ne le pourrait au PIB.

Dans le cas de l'Afrique, l'insertion mondiale doit passer par son développement, et celui-ci veut dire transformation économique et industrialisation. Le développement économique de l'Afrique doit donc s'accompagner d'une transformation

¹¹ Prosper Sengi Bangama., *Sociologie critique de la mondialisation : un regard africain*, L'Harmattan, Paris, 2015, pp 56-57

¹² Nguway Kpalaingu Kadony., *Une introduction aux relations internationales africaines*, L'Harmattan, Paris, 2007, p54

¹³ op cite p 58

¹⁴ Philippe Biyoya Makutu., *Quête africaine de l'ordre mondial : portée et limites des voies d'insertion au système international du monde bipolaire*, L'Harmattan, Paris, 2014, p16

¹⁵ François Gutmann., *La puissance n'est plus ce qu'elle était*, In « Politique étrangère » de l'IFRI N° 74, Paris, 2014, p31

structurelle, soit du passage de l'agriculture à l'industrie. Cette transformation structurelle doit être un processus continu, l'industrie étant inexistante ou embryonnaire dans beaucoup de pays. Toutefois, étant riche en ressources naturelles et matières premières (produits primaires) en produits finis destinés à l'exportation, ainsi qu'en tirant parti du modèle pays chef de file/suiveur qu'on trouve en Europe ou en Asie et des liens en aval entre l'industrialisation et le reste de l'économie réelle.

L'industrialisation et la transformation structurelle mènent à une utilisation intensive des ressources naturelles au détriment de l'environnement. Le défi pour l'Afrique consiste non seulement à réussir à transformer son économie, mais aussi à le faire de manière durable, en utilisant et en adaptant aux conditions locales des technologies écologiquement rationnelles existantes, et en appliquant des innovations technologiques autochtones.

La mise en œuvre de cette transformation structurelle durable en Afrique ne sera pas facile, et il n'existe pas, pour ce faire, de solution universelle. Chaque pays africain devra concevoir des stratégies et des politiques fondées sur ses priorités sectorielles et ressources propres, les problèmes environnementaux, les conditions initiales et les capacités locales. Entre autres choses, il faudra mettre un accent particulier sur une utilisation efficace et durable des ressources dans les secteurs énergétiques, industriels et agricoles. Les pays africains déjà bien engagés dans cette voie incluent l'Afrique du Sud, le Kenya et Maurice¹⁶. Seule la mondialisation est capable de réaliser ce pari.

3.3 EFFETS POSITIFS DE LA MONDIALISATION

La mondialisation entend promouvoir une nouvelle culture standardisée où tribus, races, opinions politiques ou religieuses n'auraient plus place. Dans la mesure où tous les Etats participent à cette standardisation de la culture, la mondialisation serait très avantageuse.

Cette culture globalisante s'impose à ses facilités à tel point qu'il devient presque impossible de renoncer à ses capacités attractives. Sur le plan technologique, nous ne devrions pas tergiverser devant les facilités que nous offre le techno-globalisme, dans le cas où elles ne contredisent pas les règles de bonne conduite dans la société¹⁷.

L'Afrique peut profiter aussi de son côté de balayer à l'intérieur de sa maison, dans le domaine judiciaire en mettant en place une justice indépendante afin de rechercher, de juger et condamner les violateurs des droits humains et autres crimes internationaux. Cela favoriserait la circulation des personnes et des biens, qui est une garantie pour la croissance et le développement économique et social. Sans quoi, l'Afrique n'arrivera pas à son insertion sur la scène mondiale. La mondialisation peut aussi être considérée comme une opportunité pour l'Afrique de s'insérer sur la scène mondiale.

3.4 MONDIALISATION COMME OPPORTUNITÉ D'AFRIQUE D'INSERTION SUR LA SCÈNE MONDIALE

La mondialisation est déjà là et elle est inévitable. Contrairement à ce que pensent les autres : « *L'Afrique sort à peine de la colonisation, n'arrive pas à se relever pour s'adapter au rythme vertigineux de la mondialisation notamment à cause de : son appauvrissement, les conflits armés interminables, division, génocide et ethnocide des peuples frères* »¹⁸.

L'Afrique peut se dépasser de tout ça en saisissant et différenciant les enjeux géopolitiques et géoéconomiques de l'Afrique contemporaine ; identifier les forces et faiblesses des économies africaines, ainsi que les menaces et opportunités qui en découlent pour les opérateurs nationaux et internationaux et enfin décrypter et évaluer les réponses des entreprises africaines face à l'ouverture commerciale des Etats.

Ces trois éléments conduiront l'Afrique à conclure des accords de partenariat avec des pays ou structures présentant des compétences avancées dans le domaine du développement en vue de son émergence. Elle doit aussi susciter la création de la classe moyenne afin de réduire les disparités, promouvoir les commerces international et interafricain, le premier pour faciliter son ouverture et le second va faciliter l'intégration du continent, ces deux niveaux de commerce faciliteront l'accroissement des coopérations Nord-Sud et Sud-Sud. Car aucun pays, aucune entité politique ne peut s'épanouir en vase clos, comme

¹⁶ CNUCED (2012). *Statistics:UNCTAD.org*. Disponible sur <https://unctadstat.unctad.org/TableViewer/tableview.aspx?Reportid=88>

¹⁷ Prosper Sengi Bangama., *op cit*, p54

¹⁸ *Idem*, p58

l'affirme Global Business Network : « Par rapport à la situation qu'il y a dix ans, rares sont les économies qui restent « fermées » aujourd'hui, et la tendance à l'ouverture devrait continuer »¹⁹.

La démographie de l'Afrique aujourd'hui, non seulement c'est un grand marché, mais surtout, ce sont des mains pour travailler et des têtes pour penser. Une population jeune en plein essor est en général associée à un « dividende démographique » qui, en venant gonfler les rangs de la population active et en âge de travailler, soutient la croissance du PIB et du PIB par habitant. Dans les prochaines décennies, l'Afrique aura les données démographiques les favorables du monde pour ce qui concerne la population en âge de travailler (15 à 64 ans). La démographie africaine soulève par ailleurs un certain nombre de questions : le niveau actuel de productivité agricole, plutôt faibles, et le changement climatique risquent-ils de saper l'aptitude du continent à garantir la sécurité alimentaire d'une population toujours plus nombreuse ? Face à cette pression démographique et l'essor de l'activité économique, l'Afrique réussira-t-elle à préserver durablement son environnement ?²⁰

La promotion de l'état de droit à cette étape est capitale pour l'assainissement du milieu politique et de l'administration des pays africains. Par là, on combattrait en temps l'évasion fiscale, la corruption, les fraudes des matières premières et des produits forestiers.

4 DISCUSSION

Dans ce point, nous discutons sur les politiques africaines du nouvel ordre mondial et les stratégies africaines d'insertion mondiale pour nous permettre d'atteindre les résultats de notre étude.

4.1 POLITIQUES AFRICAINES DU NOUVEL ORDRE MONDIAL

A ce stade, l'Afrique est préoccupée par le problème de la sécurité ou encore de la stabilité des relations internationales. L'étude critique de la diplomatie africaine renvoie à ce que, Boutros Ghali dit à l'Organisation de l'Unité Africaine en 1968 : « L'Afrique ne prendra conscience de son destin, ne réalisera son unité, ne fera entendre sa voix dans le concert des nations que lorsque les africains penseront eux-mêmes, élaboreront eux-mêmes leurs propres solutions. Ceci est vrai surtout dans le domaine des relations internationales où la contribution africaine est demeurée jusqu'aujourd'hui peu importante... »

L'Afrique de l'époque, confrontée par le problème de la décolonisation, le monde dominé par les idéologies Est-Ouest. Les Etats-Unis à la tête du bloc capitaliste n'avaient pas de colonies, et l'Union soviétique le leader du camp socialiste considérait la colonisation comme une forme d'exploitation. La période bipolaire était caractérisée par cette la seule et rare convergence entre les deux puissances antagonistes : tous les deux blocs ne soutenaient pas la colonisation. Les africains par peur de se rallier ouvertement derrière l'une ou l'autre idéologie, ont suivi le mouvement de Non aligné.

Le Maréchal Tito déclarait, rapporte Lasar Mojov, que « quelques Etats seulement, si grands soient-ils, ne peuvent décider du sort du monde. Comme il s'agit de question intéressant tous les pays, grands et petits, ce sont eux qui peuvent et doivent en décider en commun, en premier lieu par le soin et sous les auspices des Nations Unies, puisqu'aussi bien cette organisation a été créée à cette fin »²¹

L'adhésion de l'Afrique au principe du non-alignement s'entend par la nécessité pour ces pays de l'affirmation sur la scène internationale comme la véritable politique de sécurité internationale dans le contexte de la guerre froide. Ndeshyo Rurihose a noté à ce propos que « le bilan le plus positif du non-alignement est sans conteste la détermination des pays africains de participer activement au développement de la sécurité sur le continent africain, en un mot à l'instauration de la démocratie réelle dans les relations mondiales ».²² L'Afrique a aussi mis en place des stratégies d'insertion mondiale qui, méritent une analyse pour leurs réussites.

¹⁹ Peter Schwartz, Eamann Kelly et Nicole Boyer., *L'avènement de l'économie mondiale du savoir*, in « L'économie mondiale de demain », OCDE, 1999, p110

²⁰ BAD, BM, FMI et Knowdys Database., *Que faire pour que l'Afrique profite de son dividende démographique ?*, publié le 11/01/2017 disponible sur <http://www.africadiligence.com/que-faire-pour-que-lafrique-profite-de-son-dividende-demographique/>

²¹ Mojov L., *Dimensions du non-alignement*, Beograd, Belgrade, 1981, p83

²² Rurihose Ndeshyo., « Note sur la politique africaine du non-alignement », in *Cahiers Economiques et Sociaux-Vol.XI n° s 1 et 2*, 1973, pp 107-108 Cité par **Philippe Biyoya.**, op cit, p 176

4.2 ANALYSE DES STRATÉGIES AFRICAINES D'INSERTION MONDIALE

L'Afrique, dans ses politiques d'insertion au système internationale du monde bipolaire a manqué de réflexe géopolitique ; handicap désormais culturel de la diplomatie insignifiante. Individuellement, par groupes géographiques ou collectivement au niveau global de l'Union Africaine, les Etats Africains n'ont pas fait preuve, en l'instar des Etats latino-américains, confrontés eux aussi à la guerre froide, du réflexe géopolitique et de réalisme stratégique, faute de lentille à travers laquelle, ils auraient pu obtenir, une vue claire des aspérités du système international.

En effet, née de la politique internationale militarisée, l'Afrique coloniale objet des relations internationales dominées par l'Europe au 19^{ème} siècle, et l'Afrique postcoloniale, réputée indépendante et souveraine, à vocation d'acteur des relations internationales dominées par la rivalité idéologique et stratégique américano-soviétique, l'Afrique pour jouer un rôle responsable et respectable dans pareil contexte, n'aurait pas dû se contenter de dénoncer et de moraliser, ou de se tenir à l'écart sans possibilité d'influence suffisante.

Le choix stratégique qui s'imposait, était celui de vivre dans le monde tel qu'il était à l'accession à l'indépendance. L'Afrique indépendante aurait dû se déterminer par rapport à cette nouvelle contrainte stratégique. Elle devrait aussi éviter que la décolonisation obtenue par faveur des nouvelles grandes puissances et pour le besoin du nouvel équilibre international ne fusse pas l'occasion d'une nouvelle et autre colonisation idéologique et même stratégique.

Malheureusement mal servi par une perception erronée, une vision idéaliste du monde à la base des diplomaties insignifiantes et incomplètes. Celles-ci, pour se définir et se construire avaient besoin d'une culture stratégique inspirée par ce regard aronien de notre monde caractérisé par le risque permanent de guerre ; de ce système international de paix impossible et de guerre improbable à cause de la loi de course aux armements et de la stratégie de la dissuasion nucléaire, les armements nucléaires ayant eu entretemps une fonction plutôt diplomatique que militaires.

L'erreur stratégique africaine aura été celle des agronomes et démographes qui construisant l'avenir de l'Afrique à partir des ressources utiles au développement des économies métropolitaines et du commerce international doutaient de l'autonomie et de liberté africaines des choix d'avenir et du devenir historique en dehors de l'Europe ; et, posaient les questions du bon ou du mauvais départ pour constater finalement qu'elle ne pouvait pas partir et contrarier ainsi la réorganisation de la vieille Europe.

5 CONCLUSION

Pendant et après la colonisation le monde est abrasé par la guerre froide, le conflit Est-Ouest bat son plein. Et l'Afrique était victime de cette guerre idéologique, même si elle a choisi la voie de non alignement, qui aussi est venue de l'extérieur, subissait tout de même l'influence des deux blocs. Cette situation compliquait beaucoup l'insertion de l'Afrique sur la scène mondiale.

Après la chute du mur de Berlin en 1989(symbole même de la guerre froide) et l'implosion de l'empire soviétique en 1990, l'avènement de nouvel ordre mondial avec les Etats-Unis en tête était à l'ordre du jour dans les chancelleries occidentales et partout dans le monde, et même dans les milieux intellectuels.

En 2014 Biyoya publie sa thèse sous l'intitulé : *Quête africaine de l'Ordre mondial, portée et limites des voies d'insertion au système international du monde bipolaire*. Aujourd'hui 2017, nous constatons encore la stagnation de l'Afrique dans la démarche d'insertion mondiale au regard des résultats de Biyoya.

Le but de notre réflexion est de susciter l'idée de la diplomatie de puissance et tournée vers le développement présent surtout durable de l'Afrique, qui pourra lui permettre d'occuper la place qu'elle mérite au monde, non seulement par sa réputation géologique, forestière et démographique mais plutôt surtout par ses réussites sociales, par ses conquêtes politico-diplomatiques, culturelles et économiques, facteurs d'insertion sur la scène mondiale.

L'Afrique aujourd'hui doit être à mesure d'opérer un choix parmi ses partenaires, et la concurrence chinoise vis-à-vis des partenaires traditionnels de l'Afrique est bénéfique aux Etats africains, question d'avoir un programme clair pour le développement.

L'Afrique ne doit plus être absente aux conférences internationales, elle doit prendre davantage part au commerce international, favoriser l'établissement d'un cadre normatif susceptible de répondre à la spécificité de la situation économique du continent, sensibiliser les pays africains à une participation accrue aux activités de l'Organisation Mondiale du Commerce et leur permettre une meilleure maîtrise de son fonctionnement, de ses règles et de certains accords afin d'en améliorer leur mise en œuvre, préparer l'Afrique aux futures négociations multilatérales et tenter d'adopter une position commune.

L'Afrique doit mettre en exergue les transformations en profondeur dont elle a besoin aujourd'hui pour faire peau neuve et réaliser son aspiration à l'émergence ; cela grâce à la mise en place de réseau des personnalités politiques, experts, universitaires, institutions bancaires, chef d'entreprises, investisseurs et partenaires au développement, représentants de la société civile et des diasporas, médias, etc. afin de créer les synergies nécessaires à l'émergence du continent.

Si au début des années 1980, l'émergence est avant tout un concept économique, avec le temps, elle renvoie davantage à une vision holistique et multidimensionnelle de la problématique du développement, et embrasse à ce titre tous les secteurs, économique, social, culturel, et politique. Elle renvoie également à un certain nombre de critères et conditions essentiels, la transparence générale dans la gestion des fonds publics, des institutions et de la constitution ; la transformation locale des matières premières en relevant le défi de l'industrialisation ; la capacité militaire d'assurer la défense et la paix sur son territoire ; la capacité de choisir librement et en toute transparence ses dirigeants, une souveraineté politique et économique plus affirmée ; ou encore la capacité à assurer à ses populations l'accès aux soins de santé et à l'éducation²³.

Pour ce faire, l'Afrique doit combattre l'exode des cerveaux et promouvoir la mobilité professionnelle. Jadis, l'Afrique fut privée de ses bras plus forts, aujourd'hui c'est de ses têtes les mieux faites qu'elle se laisse dépouiller. Elle doit se donner les moyens, au niveau régional et continental, d'enrayer cette nouvelle hémorragie. Il faut en outre créer des cadres et programmes pour développer avec les diasporas des synergies aux plans scientifique et technique, de manière à organiser de véritables transferts de technologie, et de récupérer ainsi tout ou partie de l'investissement consenti pour leurs formations. Ceci est d'autant plus précieux qu'il y a plus de cadres africains à l'extérieur qu'à l'intérieur du continent. Il faudra y consacrer beaucoup l'investissement financier nécessaire qui, à moyen et long terme, s'avérera moins ruineux que l'importation des cerveaux dans laquelle se vanter bon nombre de pays africains.

Tel est le chemin de l'émergence pour l'Afrique, sans lequel son insertion sur la scène internationale sera difficilement atteinte.

REFERENCES

- [1] Bertrand Badie., *L'Etat importé. Essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*, Fayard, Paris, 1992
- [2] Mojov L., *Dimensions du non-alignement*, Beograd, Belgrade, 1981
- [3] Mwayila Tshiyembe., *La Politique étrangère des grandes puissances*, L'Harmattan, Paris, 2010
- [4] Nguway Kpalaingu Kadony., *Une introduction aux relations internationales africaines*, L'Harmattan, Paris, 2007
- [5] Patient Bagenda., *Le Congo malade de ses hommes : Crimes, pillages et guerres*, Editions Luc Pire, Bruxelles, 2003
- [6] Philippe Biyoya Makutu., *Quête africaine de l'ordre mondial : portée et limites des voies d'insertion au système international du monde bipolaire*, L'Harmattan, Paris, 2014
- [7] Prosper Sengi Bangama., *Sociologie critique de la mondialisation : un regard africain*, L'Harmattan, Paris, 2015
- [8] Bruno Gurtner., *The Financial and Economic Crisis and Developing Countries*. Traduit par David Fuhrmann., *La crise économique-financière et les pays en développement*, in « *Revue Internationale de Politique de Développement* » 2011 disponible sur <http://graduateinstitute.ch/>
- [9] Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, « Le NEPAD et l'évolution de la réflexion sur le développement », in Hakim Ben Hammouda / Moustapha Kassé (dir.), *Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique*, Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies(CEA), Maisonneuve et Larose, Paris, 2002, pp. 127-133
- [10] François Gutmann., *La puissance n'est plus ce qu'elle était*, In « *Politique étrangère* » de l'IFRI N° 74, Paris, 2014
- [11] Mwayila Tshiyembe., « Du messianisme aux rives de la mondialisation, la difficile gestation de l'Union Africaine », *Le Monde diplomatique*, Juillet 2002
- [12] Peter Schwartz, Eamann Kelly et Nicole Boyer., *L'avènement de l'économie mondiale du savoir*, in « *L'économie mondiale de demain* », OCDE, 1999
- [13] Rurihose Ndeshyo., « *Note sur la politique africaine du non-alignement* », in *Cahiers Economiques et Sociaux-Vol.XI n° s 1 et 2*, 1973, pp 107-108
- [14] Thierry Hot, Emmanuel Babissagana et Fred Ebongue., « *L'émergence de l'Afrique en 50 idées clés* » in *Rebranding africa forum*, Ed. Samori Media connection 2014

²³ Thierry Hot, Emmanuel Babissagana et Fred Ebongue., « *L'émergence de l'Afrique en 50 idées clés* » in *Rebranding africa forum*, Ed. Samori Media connection 2014 p5

- [15] Yves Lacoste., cité par Ivan Sand., « *La géopolitique, des géopolitiques* » in Hérodote pp 146-176, Ed. La Découverte Découverte, Paris
- [16] BAD, BM, FMI et Knowdys Database., Que faire pour que l’Afrique profite de son dividende démographique ?, publié le 11/01/2017 disponible sur <http://www.africadiligence.com/que-faire-pour-que-lafrique-profite-de-son-dividende-demographique/>
- [17] CNUCED (2012). Statistics: UNCTAD.org.
Disponible sur <https://unctadstat.unctad.org/TableView/tableview.aspx?Reportid=88>